



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Stand de tir de Vuisternens-en-Ogoz – Remplacement des cibles
<i>Les cibles à marquages électroniques du stand de tir de Vuisternens-en-Ogoz, en service depuis la construction du stand en 1988, étaient en fin de vie. Les pièces de rechange devenaient difficiles à trouver et le fonctionnement simultané de l'ensemble des cibles n'était que rarement possible. La rénovation des cibles a permis de doter le stand d'une nouvelle installation, intégrant les derniers développements technologiques et répondant pleinement au besoin.</i>	
Code	2022-004.DF.C0324.1610.VO.R0000
Village	Vuisternens-en-Ogoz
Chapitre comptable	1610. Stands de tir
Service communal concerné	Service administratif

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Installation système et cibles	181'233.60		Conseil général du 05.12.2022
Divers et imprévus, pour arrondi	766.40		
Total	182'000.00		
Solde à financer		182'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2023			
Travaux	181'233.60		
Total au 31.12.2023	181'233.60		
Dépenses nettes au 31.12.2023	181'233.60		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	181'233.60		
Disponibles brut par rapport au crédit initial	766.40		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	1610.5060.00	181'233.60	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.40	181'233.60	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Aménagement de vestiaires et locaux annexes au terrain de football
<p>Le projet, lancé par l'ancienne commune de Rossens, consiste dans l'aménagement de vestiaires aux abords du terrain de football de Rossens. Le projet comprend l'aménagement de 4 vestiaires avec douches et 2 vestiaires arbitres, ainsi que des locaux annexes (matériel, entretien, technique). Ce projet permettra, dans le futur, d'agrandir le terrain selon les normes de l'Association suisse de football (ASF) et de créer un terrain d'entraînement supplémentaire. Le projet permet aussi d'inclure une buvette financée, avec le cautionnement de la commune, par le FC Bas-Gibloux.</p> <p>Le chantier est terminé, le bâtiment est en exploitation depuis juillet 2022. Les derniers travaux ont été réalisés en 2023 et nous avons reçu les subventions attendues.</p> <p>Le dépassement par rapport au crédit approuvé est dû à la réalisation des travaux supplémentaires et plus-values suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des gradins Fr. 56'547.95 • Mise en forme du terrain Fr. 12'000.00 • Fouille pour réalimentation électrique du pavillon communal Fr. 12'745.95 • Pose d'une ligne vie (accès panneaux solaires) Fr. 2'450.00 • Plus-value pour cylindre sécurité (système communal) Fr. 5'520.00 • Garde-corps au sommet des gradins Fr. 9'847.70 • Plus-value coût matériaux bois Vial Fr. 1'342.75 • Total Fr. 100'454.35 <p>Les plus-values à la charge du FC Bas-Gibloux se sont montées à Fr. 44'445.90.</p>	
Code	2016-012.DF.C0324.3419.RO.R0000
Village	Rossens
Chapitre comptable	3419. Infrastructures sportives
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Travaux selon devis architecte	1'020'000.00		Conseil général du 27.05.2020
Divers et imprévus	30'000.00		
Total	1'050'000.00		
Solde à financer		1'050'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2020			
Frais	1'480.00		
Comptes 2021			
Travaux, honoraires et frais	452'301.55		
Comptes 2022			
Travaux, honoraires et frais	724'742.70		
Subvention fédérale		2'387.20	Subvention sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques
Comptes 2023			
Travaux et honoraires	74'317.30		
Participation de tiers		100'000.00	Subvention Loterie romande
Total au 31.12.2023	1'252'841.55	102'387.20	
Dépenses nettes au 31.12.2023	1'150'454.35		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	1'150'454.35		
Excédent net par rapport au crédit initial	100'454.35		Voir commentaire ci-dessus

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	3419.5040.00	1'252'841.55	
Recettes totales	3419.6300.00 / 3419.6360.00	- 102'387.20	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.47	1'150'454.35	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Aménagement routier In Riaux (giratoire et arrêts de bus)
<p>Au carrefour de la nouvelle route d'accès à la gravière des Grand Champs, de la ZACT In Riaux et de la nouvelle ZACT La Longivue, la commune de Gibloux a projeté la création d'un giratoire. Ce giratoire se trouvant sur l'axe 1310 de la route cantonale, un contrat a été établi entre l'Etat de Fribourg et la commune de Gibloux. La direction du projet a été assurée par le SPC.</p> <p>La part des travaux à charge de l'Etat de Fribourg a été assumée directement par l'Etat, les factures n'ont pas transité par la commune, contrairement à ce qui a été présenté en séance de conseil général du 6 décembre 2016. Les dépenses figurant dans le décompte ci-dessous représentent donc uniquement les parts à charge de la commune et des propriétaires privés tiers.</p> <p>Le décompte final de ce chantier a été bouclé au 31 décembre 2022 mais nous avons reçu en 2023 des dernières factures d'honoraires d'ingénieurs. C'est la raison pour laquelle la présence fiche de décompte final révisé a été établie.</p>	
Code	2016-020.DF.C0323.6150.GX.R0324
Village	Farvagny-le-Grand / Rossens
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Travaux	981'000.00		Conseil général du 6.12.2016
Part à charge de l'Etat		396'000.00	
Part à charge de tiers		350'000.00	
Total	981'000.00	746'000.00	
Solde à financer		235'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2017			
Travaux et honoraires	203'842.00		
Comptes 2018			
Travaux et honoraires	228'162.10		
Comptes 2019			
Travaux	115'149.05		
Comptes 2020			
Travaux et honoraires	28'391.75		
Comptes 2021			
Travaux, achats de terrains, honoraires et frais	31'825.40		
Participation de tiers		391'696.60	Participation exploitants gravière Grands-Champs et ZAC Longivue
Comptes 2022			
Indemnités	2'050.00		
Comptes 2023			
Honoraires	7'778.85		
Total au 31.12.2023	617'199.15	391'696.60	
Dépenses nettes au 31.12.2023	225'502.55		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	225'502.55		
Disponible net par rapport au crédit initial	9'497.45		Sans la part à charge de l'Etat de Fribourg

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.12	617'199.15	
Recettes totales	6150.6350.20	- 391'696.60	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	225'502.55	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Assainissement de l'éclairage public
<p>La commune de Gibloux, labellisée Cité de l'énergie, souhaite gérer d'une façon efficace son éclairage public. C'est pourquoi, le Conseil communal a mené une réflexion sur la stratégie à adopter pour l'exploitation de l'éclairage public sur tout le territoire de la commune. Il a ainsi adopté un « Plan directeur de gestion de l'éclairage public communal ». Le présent crédit prévoyait la mise en place de ce plan que le Conseil communal souhaite exécuter dans un délai de trois ans. Seule une intervention de Groupe E SA a été réalisée en 2023.</p> <p>Le Conseil communal a toutefois décidé de boucler le décompte final du présent projet au 31 décembre 2023 et de procéder à un assainissement global du réseau selon le plan directeur, prévoyant le remplacement des éclairages en LED jusqu'en 2028 en application de la loi et la mise en télégestion du réseau. Ce projet séparé a été approuvé en décembre 2023 par le Conseil général sous la forme d'un crédit-cadre et sera réalisé entre 2024 et 2028.</p>	
Code	2020-017.DF.C0324.6150.GX.R0000
Village	Commune Gibloux
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Génie civil	20'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Travaux électriques	120'000.00		
Divers, imprévus et arrondi	10'000.00		
Total	150'000.00		
Solde à financer		150'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2021			
	0.00		
Comptes 2022			
	0.00		
Comptes 2023			
Travaux	2'864.80		
Total au 31.12.2023	2'864.80		
Dépenses nettes au 31.12.2023	2'864.80		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	2'864.80		
Disponibles brut par rapport au crédit initial	147'135.20		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.31	2'864.80	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	2'864.80	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Assainissement Route du Glèbe à RS – étude
<p>Le 15 juillet 2021 la Route du Glèbe à Rueyres-St-Laurent a subi un important glissement de terrain qui a entraîné son impraticabilité et par conséquent sa fermeture.</p> <p>D'importants travaux spéciaux de soutènement sont nécessaires ainsi que la réfection de l'évacuation des eaux sur l'ensemble du secteur qui est défaillant et qui a été la cause principale du glissement. De plus l'enrobé bitumineux et le coffre sont en fin de vie et le système de sécurité (glissière) n'est pas conforme à la réglementation actuelle ce qui a amené à l'assainissement de l'ensemble du tronçon.</p> <p>La présente fiche porte sur les phases SIA 3 et 4 (projet et appel d'offres). La phase 5 (projet d'exécution et réalisation) fait l'objet d'un projet séparé (voir fiche 2021-019.SI.C0323.6150.RS.R0000).</p> <p>L'étude est terminée, les travaux sont en cours.</p>	
Code	2021-002.DF.C0324.6150.RS.R0000
Village	Rueyres-Saint-Laurent
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Ingénieur	90'000.00		Conseil général du 06.10.2021
Divers, imprévus et arrondi	5'000.00		
Total	95'000.00		
Solde à financer		95'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2021			
Honoraires	13'273.50		
Comptes 2022			
Honoraires	29'359.05		
Comptes 2023			
	0.00		
Total au 31.12.2023	42'632.55		
Dépenses nettes au 31.12.2023	42'632.55		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	42'632.55		
Disponibles brut par rapport au crédit initial	52'367.45		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.32	42'632.55	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	42'632.55	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Etude modération de trafic
<i>La mobilité à l'intérieur des villages est un élément sensible pour la majorité de la population et est un sujet très important dans l'appréciation de la qualité de vie.</i>	
<i>Une partie des villages de Gibloux a déjà été soumise à des études et aménagements. Afin d'évaluer les différents besoins de mobilité dans les villages restants et ainsi planifier correctement les différents aménagements nécessaires, un mandat d'étude globale pour la modération de trafic à l'intérieur de Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarod était nécessaire.</i>	
<i>L'étude en question est terminée, les travaux sont prévus entre 2024 et 2027.</i>	
Code	2020-011.DF.C0324.6150.GX.R0000
Village	Commune Gibloux
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Etude	80'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Total	80'000.00		
Solde à financer		80'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2021			
	0.00		
Comptes 2022			
Honoraires	38'825.85		
Comptes 2023			
Honoraires	35'450.80		
Total au 31.12.2023	74'276.65		
Dépenses nettes au 31.12.2023	74'276.65		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	74'276.65		
Disponibles brut par rapport au crédit initial	5'723.35		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.30	74'276.65	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	74'276.65	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Réalisation d'une étude de zone 30km/h dans le secteur Route du Bry
<p>Des mesures de modération de trafic de ce secteur devaient être étudiées dans le cadre d'une part de deux dossiers d'aménagements mis à l'enquête en 2019 (plan d'aménagement de détails (PAD) et plan d'équipement de détails (PED) du secteur Le Mystère et plan d'aménagement de détails (PAD) du secteur Derrey La Croix) et d'autre part de l'aménagement de la zone Pra-Bastian à la Route de la Poya.</p> <p>L'étude est terminée. Le dépassement par rapport au crédit approuvé est justifié par des honoraires supplémentaires liés à des adaptations du projet.</p> <p>Les travaux sont prévus entre 2024 et 2026, ils seront réalisés en fonction du développement de ces zones et des synergies avec les réalisations en cours.</p>	
Code	2019-015.DF.C0324.6150.FG.R0000
Village	Farvagny-le-Grand
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Etude	50'000.00		Conseil général du 2.12.2019
Total	50'000.00		
Solde à financer		50'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :		31.12.2023	
Comptes 2020			
Honoraires	23'426.95		
Comptes 2021			
Honoraires	4'268.10		
Comptes 2022			
Honoraires	23'100.90		
Comptes 2023			
	0.00		
Total au 31.12.2023	50'795.95		
Dépenses nettes au 31.12.2023	50'795.95		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	50'795.95		
Excédent brut par rapport au crédit initial	795.95		Voir commentaire ci-dessus.

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.27	50'795.95	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	50'795.95	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Rénovation Route de Fribourg à Farvagny-le-Petit - étude
<p>L'ancienne commune de Farvagny avait obtenu une autorisation provisoire pour le marquage d'une zone « sécurisée » en bordure de la route communale qui relie Farvagny-le-Grand à Farvagny-le-Petit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce marquage n'est pas accepté par le SPC à titre définitif. - Il y avait lieu de faire une étude pour la réalisation d'un trottoir qui est la seule solution acceptable par le SPC. - L'éclairage public a déjà été réalisé le long de cette route à bonne distance pour la réalisation du trottoir. <p>Par la même occasion, il était nécessaire d'étudier la mise en séparatif et l'adduction d'eau de cette zone.</p> <p>Le SPC, à qui le dossier a été soumis pour examen préalable, a demandé que des études complémentaires soient réalisées concernant d'une part les mesures d'assainissement du bruit et d'autre part les aménagements de franchissement de la Longivue (pont sur le ruisseau).</p> <p>La partie « études » de ce projet peut être clôturée au 31 décembre 2023. Le chantier est en cours.</p>	
Code	2016-019.DF.C0324.6150.FP.R0000
Village	Farvagny-le-Petit
Chapitre comptable	6150. Routes communales
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Crédit d'étude	50'000.00		Conseil général du 8.06.2016
Crédit complémentaire	55'000.00		Conseil général du 22.05.2019
	57'000.00		Conseil général du 6.10.2022
Total	162'000.00		
Solde à financer		162'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2016			
	0.00		
Comptes 2017			
Honoraires	23'760.00		
Comptes 2018			
Honoraires	5'385.00		
Comptes 2019			
Honoraires	30'687.30		
Comptes 2020			
Honoraires et divers	42'910.35		
Comptes 2021			
Divers	26.70		
Comptes 2022			
Honoraires	56'004.00		
Comptes 2023			
Honoraires et divers	0.00		
Total au 31.12.2023	158'773.35		
Dépenses nettes au 31.12.2023	158'773.35		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	158'773.35		
Disponibile brut par rapport au crédit initial	3'226.65		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6150.5010.09	158'773.35	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.10	158'773.35	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Achat de véhicules édilitaires, tranche 2023
<p>Les machines suivantes sont nécessaires afin de poursuivre l'adaptation du parc de véhicules édilitaires de la commune aux besoins actuels :</p> <p>Agrégat de désherbage à eau chaude :</p> <p>En 2020, la commune a acquis une machine de désherbage à eau chaude polyvalente qui peut se monter aussi bien sur un véhicule tracteur que sur une remorque avec une grande capacité d'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La machine fonctionne à satisfaction. Deux personnes sont nécessaires pour son emploi. - Un agrégat supplémentaire comportant un bras télescopique et un appareil pour trottoirs avec accessoires est une acquisition rentable. - L'agrégat supplémentaire permet à une seule personne d'effectuer le travail aux commandes du véhicule sans devoir marcher ou être sur la chaussée, ce qui occasionne une économie de main-d'œuvre et augmente la sécurité. <p>Cet agrégat a été acheté en 2023. Le dépassement par rapport au crédit approuvé est justifié par des travaux d'adaptation nécessaires non prévus sur le véhicule.</p> <p>Agrégat de fauchage :</p> <p>En 2022, un tracteur a été remplacé, avec les agrégats de service hivernal. L'acquisition d'un agrégat de fauchage a été repoussé pour des raisons budgétaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tracteur acheté sert majoritairement à l'entretien hivernal des trottoirs. L'agrégat de fauchage type épareuse sert d'appoint à la motofaucheuse actuelle, afin d'utiliser le tracteur aussi l'été et de diminuer la charge manuelle de fauchage conformément aux directives de travail. <p>Le service édilitaire entretient 120 km de routes et chemins communaux et forestiers. L'agrégat épareuse permet un gain de temps lors des préparations et fauchages des zones de sécurité. De nombreux accès limités peuvent être entretenus plus facilement sur les talus en forte pente et routes étroites sur lesquels ni la motofaucheuse ni la débroussailleuse ne peuvent être utilisés aisément.</p> <p>Cet agrégat a été acheté en 2023. Le dépassement par rapport au crédit approuvé est justifié par des frais annexes et des travaux d'adaptation nécessaires non prévus sur le véhicule.</p>	
Code	2016-025.DF.C0324.6192.GX.R0000
Village	Commune Gibriloux
Chapitre comptable	6192. Véhicules Service technique
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Achat agrégat de désherbage	24'000.00		Conseil général du 05.12.2022
Achat agrégat de fauchage	40'000.00		
Total	64'000.00		
Solde à financer		64'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :		31.12.2023	
Comptes 2023			
Achats	67'000.00		
Total au 31.12.2023	67'000.00		
Dépenses nettes au 31.12.2023	67'000.00		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	67'000.00		
Excédent brut par rapport au crédit initial	3'000.00		Voir commentaire ci-dessus

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	6192.5060.10	67'000.00	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14070.65	67'000.00	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Assainissement EU et route – secteur Essert - Les Biches à Rossens
<p>Lors de fortes pluies, les canalisations en place ne pouvaient absorber l'entier des eaux de ruissellement des terrains de la partie Sud du Chemin des Biches. Les grilles et les canalisations ont été mises en conformité de façon à remédier au problème. Par la même occasion, un entretien lourd a été exécuté pour le revêtement. Ce projet était lié avec celui des travaux prévus à la Route de la Raveire dans le but de synergie et de diminution des coûts.</p> <p>Le budget initial (décision du Conseil général du 8 juin 2016) de ce projet était de Fr. 200'000.00 HT. Sous la conduite du responsable de dicastère, le projet a évolué avec notamment l'exécution de mesures prévues par le PGEE de Rossens pour ce secteur. Le 28 août 2017, lorsque le projet a été présenté au Conseil communal pour la mise à l'enquête et l'adjudication, le rapport technique du bureau d'ingénieur basé sur les offres arrivait à un montant de Fr. 356'481.50 HT (Fr. 385'000.00 TTC). Lors de cette séance le Conseil communal a validé le projet modifié pour un montant prévu de Fr. 356'481.50. Par conséquent, le budget initial a été augmenté par un transfert du projet d'assainissement EU Secteur Raveire à Rossens de Fr. 100'000.00 HT dans le cadre du budget des investissements 2018 (décision du Conseil général du 4 décembre 2017) et le projet de réalisation a été renvoyé à 2018.</p> <p>Les travaux sont terminés, nous avons reçu des subventions fédérales et cantonales pour les travaux de réfection de routes et chemins agricoles effectués lors de ce chantier, ainsi qu'une subvention de l'ECAB.</p> <p>Le décompte final de ce chantier a été bouclé au 31 décembre 2022 mais des émoluments et frais sont à charge 2023. Ils ont été comptabilisés dans un compte dédié au compte de résultats : 7201.3199.01 « Soldes d'investissements bouclés », ils représentent un montant de Fr. 1'147.40. C'est la raison pour laquelle la présente fiche de décompte final révisé a été établie. Le projet est de Fr. 90'867.05 plus élevé que le montant validé par le Conseil communal.</p>	
Code	2016-035.DF.C0323.7201.RO.R0324
Village	Rossens
Chapitre comptable	7201. Traitement communal des eaux usées
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement (chiffres HT)			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Canalisations EU	70'000.00		Conseil général du 8.06.2016
Travaux routiers	122'000.00		
Honoraires	8'000.00		
Transfert du projet Assainissement EU secteur Raveire à Rossens	100'000.00		Conseil général du 4.12.2017, transfert dans le cadre du budget 2018
Total HT	300'000.00		
Solde à financer HT		300'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2016			
	0.00		
Comptes 2017			
Honoraires et frais	30'213.85		
Comptes 2018			
Travaux, honoraires et frais	358'327.20		
Comptes 2019			
Travaux et honoraires	84'169.55		
Comptes 2020			
Indemnités de passage	3'861.00		
Subvention fédérale		26'280.00	Concerne travaux de réfection de routes et chemins agricoles

Subvention cantonale		24'480.00	Concerne travaux de réfection de routes et chemins agricoles
Comptes 2021			
	0.00		
Comptes 2022			
Honoraires	28'759.30		
Subvention ECAB		8'369.75	
Comptes 2023			
Emoluments et frais	1'147.40		Mis à charge du compte de résultats 7201.3199.01
Total HT au 31.12.2023	506'478.30	59'129.75	
Dépenses nettes au 31.12.2023	447'348.55		Dont Fr. 1'147.70 pris en charge par le compte de résultats 7201.3199.01
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	447'348.55		
Excédent brut par rapport au crédit initial	206'478.30		Voir justificatif dans le texte ci-dessus

Récapitulation du financement au 31.12.2023 (chiffres HT)			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7201.5032.06	505'330.90	
Charges financées par le compte de résultats	7201.3199.01	1'147.40	
Recettes totales	7201.6300.00 / 7201.6310.00	- 59'129.75	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14072.00	447'348.55	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Renforcement de la conduite EU sur la parcelle art. 42 à Corpataux
<p>La conduite des eaux usées a été placée en son temps sur les articles RF 42 et 128 en zone centre village. Le tracé utilisé n'a pas été le plus rationnel et surtout n'a pas tenu compte de la mise en valeur du terrain à bâtir. Un immeuble a récemment été construit sur ce terrain et le propriétaire foncier actuel a demandé à la commune l'application de l'article 693 du Code civil. D'entente avec le propriétaire il a été analysé différentes variantes, afin de pouvoir mettre en valeur ledit terrain à bâtir et plus particulièrement de veiller à l'accès des canalisations en tout temps. De l'analyse, il en a résulté les variantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déplacement complet des deux collecteurs sur l'ensemble de la parcelle ; - renforcement des deux collecteurs à proximité des deux angles du futur bâtiment ; - renforcement et chemisage des deux collecteurs après sondage pour l'analyse de l'enrobage des collecteurs et le passage de la caméra, en cherchant la synergie en s'intégrant aux travaux de terrassement dans une 1^{ère} phase. <p>Le conseil communal a retenu la variante 3, dans le souci d'économie et de synergie, comme 1^{ère} étape qui a été réalisée en 2017. En 2^{ème} étape, un déplacement des collecteurs a été effectué en 2021 suite au dépôt par le propriétaire foncier d'un dossier concernant l'implantation d'un bâtiment sur la parcelle voisine en zone faible densité. Une participation a été mise à charge du propriétaire en 2021.</p> <p>Le décompte final de ce chantier a été bouclé au 31 décembre 2021 mais des frais sont à charge 2023. Ils ont été comptabilisés dans un compte dédié au compte de résultats : 7201.3199.01 « Soldes d'investissements bouclés », ils représentent un montant de Fr. 1'540.00. C'est la raison pour laquelle la présente fiche de décompte final révisé a été établie.</p>	
Code	2016-033.DF.C0322.7201.CO.R0324
Village	Corpataux
Chapitre comptable	7201. Traitement communal des eaux usées
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement (chiffres HT)			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Travaux	90'000.00		Conseil général du 05.12.2022
Participation du promoteur		20'000.00	
Total HT	90'000.00	20'000.00	
Solde à financer HT		70'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2017			
Travaux et honoraires	11'966.70		
Comptes 2018			
	0.00		
Comptes 2019			
	0.00		
Comptes 2020			
	0.00		
Comptes 2021			
Travaux et honoraires	76'770.05		
Participation de tiers		20'000.00	Participation propriétaire privé
Comptes 2023			
Frais	1'540.00		Mis à charge du compte de résultats 7201.3199.01
Total HT au 31.12.2023	90'276.75	20'000.00	
Dépenses nettes au 31.12.2023	70'276.75		Dont Fr. 1'540.00 pris en charge par le compte de résultats 7201.3199.01
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	70'276.75		

Disponible net par rapport au crédit initial	276.75		
--	--------	--	--

Récapitulation du financement au 31.12.2023 (chiffres HT)			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7201.5032.11	88'736.75	
Charges financées par le compte de résultats	7201.3199.01	1'540.00	
Recettes totales	7201.6370.20	- 20'000.00	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14072.00	70'276.75	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Analyse des plans d'aménagement de détail (PAD)
<p>Le développement de la commune s'est fait à travers plusieurs Plans d'aménagement de détail (PAD). La commune disposait de 16 PAD dont les stades tant au niveau de la planification que de la réalisation sont très différents.</p> <p>Depuis 2014, le SeCA a demandé aux communes d'analyser les PAD afin de les rendre conformes au droit, aux planifications supérieures ou de les abroger. En effet, une fois les constructions conçues, le PAD perd de son sens car les questions d'accès, d'équipements et de droit à bâtir ont été résolues.</p> <p>Dans les faits, il a été constaté dans le cadre des travaux d'harmonisation du PAL que seuls quelques PAD doivent être maintenus et adaptés, ce qui implique que les travaux d'analyses nécessaires ont été bien moins conséquents que prévus et donc des coûts également moins élevés que prévus. Le projet est terminé et peut être bouclé.</p>	
Code	2020-014.DF.C0324.7900.GX.R0000
Village	Commune Gibloux
Chapitre comptable	7900. Aménagement du territoire
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Honoraires	102'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Divers, imprévus et arrondi	3'000.00		
Total	105'000.00		
Solde à financer		105'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2021			
Honoraires et frais	6'061.35		
Comptes 2022			
	0.00		
Comptes 2023			
Honoraires et frais	6'540.10		
Total au 31.12.2023	12'601.45		
Dépenses nettes au 31.12.2023	12'601.45		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	12'601.45		
Disponible brut par rapport au crédit initial	92'398.55		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7900.5290.02	12'601.45	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14270.00	12'601.45	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Développement du système d'information du territoire (SIT)
<p>Le SIT (Système d'Information du Territoire) est un outil très utilisé au sein des services communaux, soit en consultation journalière pour connaître la situation actuelle, soit pour le maintien et le suivi des différentes informations du territoire.</p> <p>Son développement permet la gestion et l'utilisation facilitées de nouvelles bases de données : sentiers, biotopes, permis de fouille, évacuation des eaux hors zone à bâtir, situations de l'inventaire communal, etc.</p> <p>Le projet est terminé et peut être bouclé.</p>	
Code	2020-015.DF.C0324.7900.GX.R0000
Village	Commune Gibriloux
Chapitre comptable	7900. Aménagement du territoire
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Honoraires et frais	70'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Total	70'000.00		
Solde à financer		70'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2021			
Honoraires et frais de logiciels	48'406.25		
Comptes 2022			
Logiciels	11'200.75		
Comptes 2023			
Logiciels	9'464.60		
Total au 31.12.2023	69'071.60		
Dépenses nettes au 31.12.2023	69'071.60		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	69'071.60		
Disponibles brut par rapport au crédit initial	928.40		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7900.5290.21	69'071.60	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14270.03	69'071.60	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Etudes complémentaires liées à l'harmonisation du PAL
<p>Dans le cadre de l'harmonisation des Plans d'aménagement locaux (PAL) afin de n'en avoir plus qu'un seul qui fixe les mêmes règles de construction sur l'ensemble du territoire, un certain nombre d'exigences légales doivent être impérativement remplies par les communes pour la mise à l'enquête définitive du PAL. Parmi celles-ci, les études complémentaires au projet de PAL suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'inventaire préalable des biotopes ; - la constatation de la nature forestière ; - le concept de stationnement. <p>Les trois études sont terminées, le projet peut être bouclé.</p>	
Code	2018-019.DF.C0324.7900.GX.R0000
Village	Commune Gibloux
Chapitre comptable	7900. Aménagement du territoire
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Inventaire préalable des biotopes	17'000.00		Conseil général du 3.12.2018
Constatation de la nature forestière	24'000.00		
Concept de stationnement	30'000.00		
Divers, plans et documents spéciaux	4'000.00		
Total	75'000.00		
Solde à financer		75'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2019			
Honoraires	49'328.85		
Comptes 2020			
Honoraires et frais	20'131.15		
Comptes 2021			
	0.00		
Comptes 2022			
Honoraires	3'836.05		
Comptes 2023			
Honoraires	1'266.80		
Total au 31.12.2023	74'562.85		
Dépenses nettes au 31.12.2023	74'562.85		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	74'562.85		
Disponible brut par rapport au crédit initial	437.15		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7900.5290.01	74'562.85	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14270.00	74'562.85	



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Révision du PAL après fusion (Uniformisation des PAL)
<p>A l'entrée en vigueur de la fusion, la commune disposait de 5 PAL – Plan d'Aménagement Local – correspondant aux 5 anciennes communes. Le présent projet d'investissement a permis de les uniformiser afin de n'en avoir plus qu'un. Cela permet d'optimiser le travail de la section Police des constructions et aménagement et donne à la commune un instrument d'aménagement du territoire unique. Ce n'est qu'une révision partielle du PAL.</p> <p>Le dossier est en cours de traitement mais le décompte final du projet peut être bouclé au 31 décembre 2023. Le dépassement par rapport aux crédits approuvés est limité (0.25%) est justifié par des honoraires d'urbanistes qui ont légèrement dépassé nos prévisions.</p>	
Code	2016-049.DF.C0324.7900.GX.R0000
Village	Commune Gibloux
Chapitre comptable	7900. Aménagement du territoire
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Honoraires et travaux	130'000.00		Conseil général du 8.06.2016
Honoraires	80'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Total	210'000.00		
Solde à financer		210'000.00	

Décompte final :			
Clôture du projet au :	31.12.2023		
Comptes 2016			
Honoraires	0.00		
Comptes 2017			
Honoraires	21'900.00		
Comptes 2018			
Honoraires	81'930.00		
Comptes 2019			
Honoraires	15'520.00		
Comptes 2020			
Honoraires	763.35		
Comptes 2021			
Honoraires	5'807.30		
Comptes 2022			
Honoraires	46'166.95		
Comptes 2023			
Honoraires	38'433.25		
Total au 31.12.2023	210'520.85		
Dépenses nettes au 31.12.2023	210'520.85		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	210'520.85		
Excédent brut par rapport au crédit initial	520.85		Voir commentaire ci-dessus

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Dépenses totales	7900.5290.00	210'520.85	
Solde net au bilan au 31.12.2023	14270.00	210'520.85	



Projet d'investissement

Décompte final

Objet	Rénovation du mur de soutènement de la ferme La Chauderette
<i>Le mur de soutènement de la ferme était en mauvais état et sa stabilité n'était pas assurée à court terme. Il a nécessité impérativement une réfection globale.</i>	
<i>Les travaux sont terminés, leur coût a été bien moins élevé que prévu étant donné une simplification des travaux entrepris et un crédit basé sur une offre largement surévaluée.</i>	
Code	2020-016.DF.C0324.10840.RO.R0000
Village	Rossens
Chapitre comptable	10840. Bâtiments du patrimoine financier
Service communal concerné	Service technique

Décision d'investissement			
Rubrique	Dépenses	Recettes	Approbation par le législatif
Travaux	110'000.00		Conseil général du 30.11.2020
Divers, imprévus et arrondi	10'000.00		
Total	120'000.00		
Solde à financer		120'000.00	

Décompte final			
Clôture du projet au :		31.12.2023	
Comptes 2021			
	0.00		
Comptes 2022			
Travaux	45'270.00		
Comptes 2023			
Travaux	3'750.00		
Total au 31.12.2023	49'020.00		
Net à l'actif du bilan au 31.12.2023	49'020.00		
Disponible brut par rapport au crédit initial	70'980.00		

Récapitulation du financement au 31.12.2023			Commentaire
Rubrique	Compte no	Montant	
Solde net au bilan au 31.12.2023	10870.40	49'020.00	

Farvagny, le 9 avril 2024 / SFin

